



Les activités des Services de Prévention et de Santé au Travail interentreprises **DREETS INFOGRAPHIE**

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE **EN 2024**

Les décrets du 15 novembre 2022 et du 28 décembre 2022 relatifs à l'agrément et aux rapports d'activité des SPST, pris en application de la loi du 2 août 2021, prévoient la mise en œuvre d'une enquête annuelle dématérialisée permettant de remonter à l'administration les données relatives à l'activité et à la gestion financière des SPST (article D. 4622-57 du code du travail et article D. 717-39-8 du code rural et de la pêche maritime (CRPM)).

Cette enquête, pilotée par la DGT, est renseignée par les directions des SPSTI (SPST interentreprises) sur un outil numérique dédié.

Ces données permettent à l'administration d'avoir une meilleure connaissance, consolidée au niveau national, de l'activité des SPST et de leur fonctionnement. Elles constituent également un moyen d'évaluer la mise en œuvre des dispositions de la loi du 2 août 2021.



*SPST : Service de Prévention et de Santé au Travail.
Les données exploitées sont issues de l'enquête réalisées
par la DGT (direction générale du travail).*

CARTE D'IDENTITÉ DE LA RÉGION

659 973 salariés suivis
52 193 établissements suivis

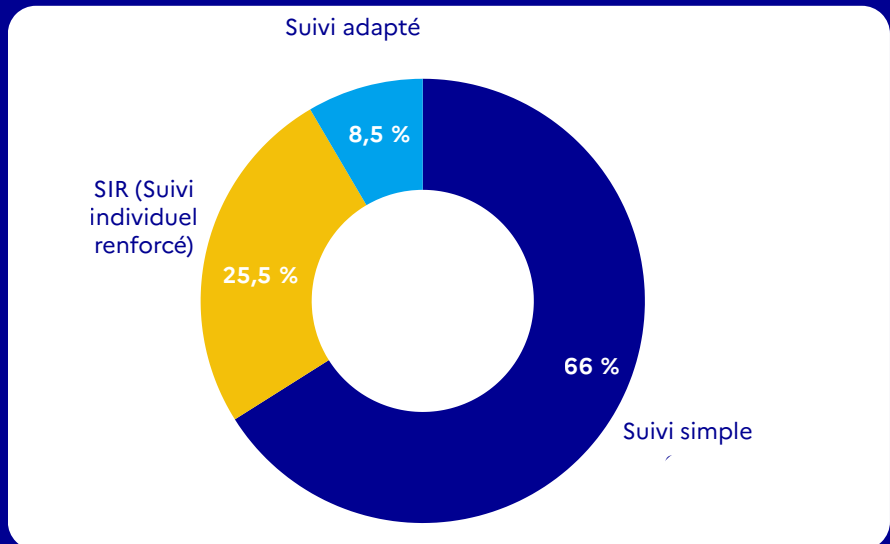
en régime général

7 SPSTI
en région
Centre-Val de Loire

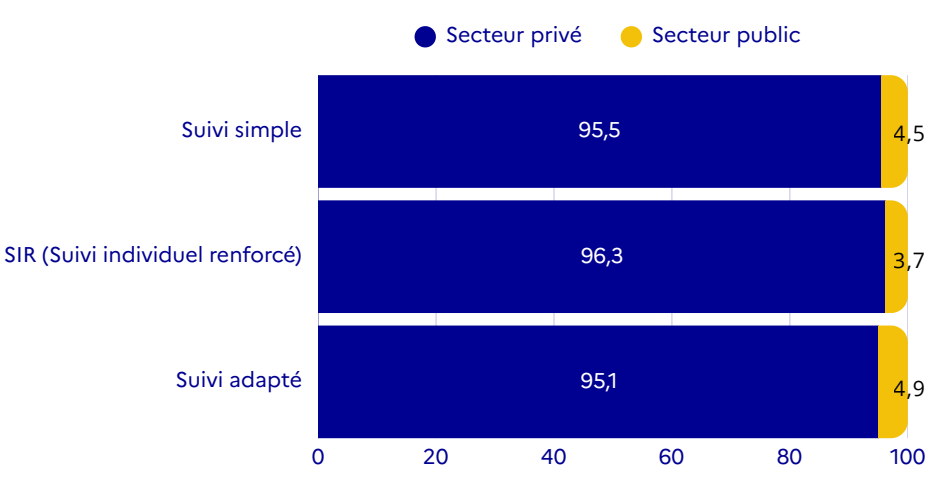
590 023 salariés
suivis dans le secteur privé

51 691 établissements
suivis dans le secteur privé

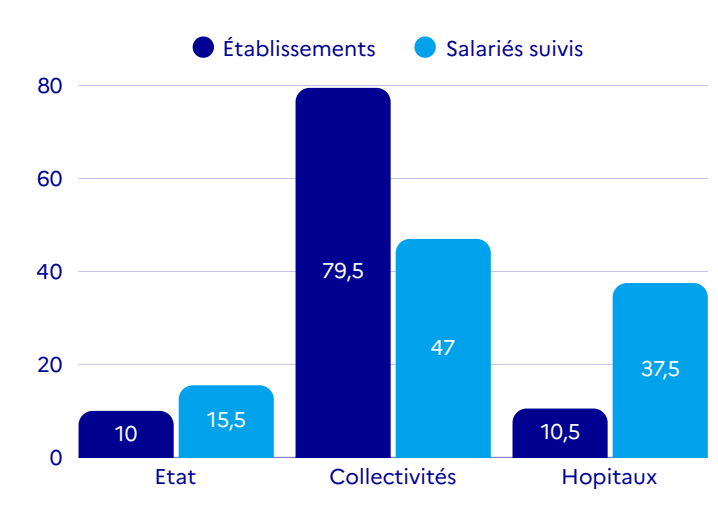
Répartition de l'ensemble des salariés selon type de suivi



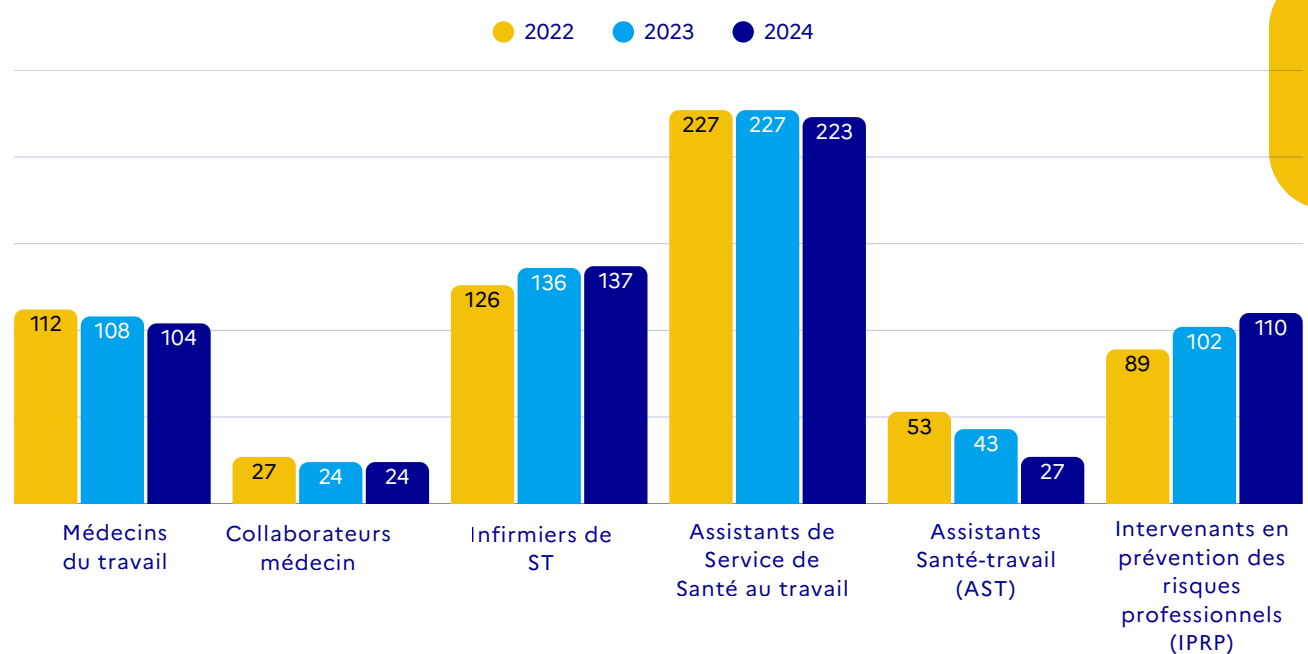
Répartition des salariés suivis du secteur public selon le type de suivi en %



Répartition du secteur public en %



Évolution du nombre de salariés des SPST par type de professionnel

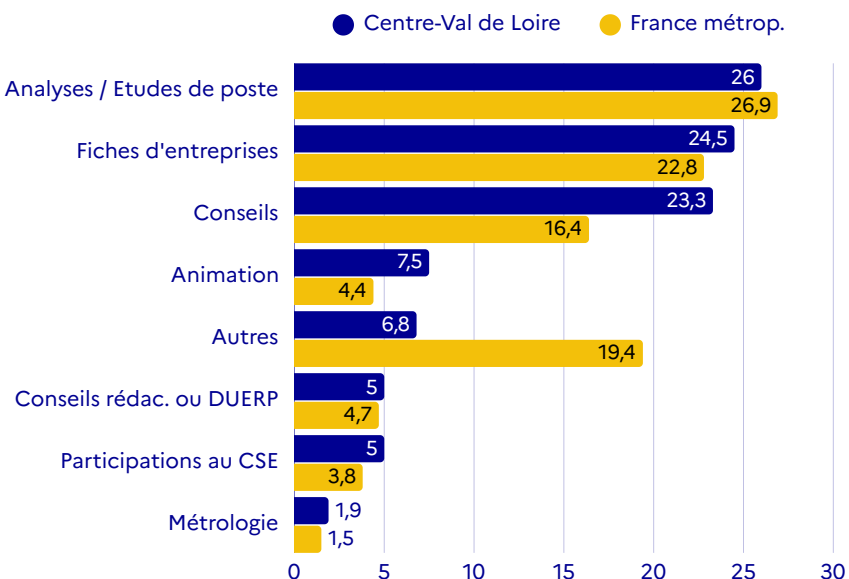


RESSOURCES HUMAINES



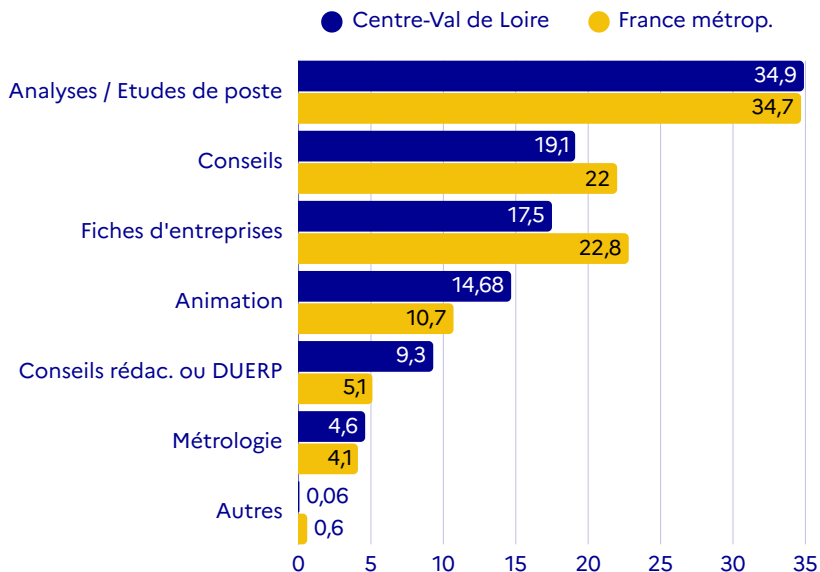
PRÉVENTION PRIMAIRE DES RISQUES

Répartition des actions réalisées en milieu de travail en %



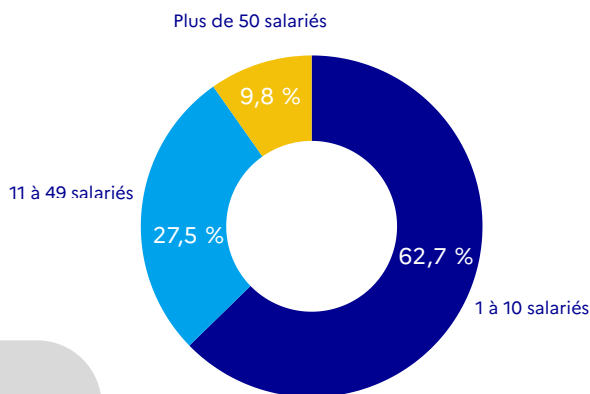
1 action sur 4 réalisée en Centre-Val de Loire est une analyse des conditions de travail ou une étude de poste

Nombre de salariés bénéficiaires concernés par type d'actions réalisées en milieu de travail en %



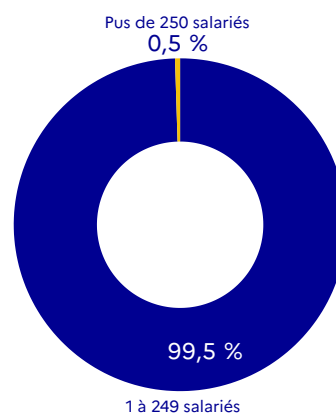
Plus d'une action sur 3 est concernée par une analyse des conditions de travail et d'une étude de poste en Centre-Val de Loire

Répartition des adhérents couverts par une fiche d'entreprise de moins de 4 ans par taille d'entreprise



En 2024, **29,8 %** des entreprises sont couvertes par une fiche d'entreprise de moins de 4 ans, soit une baisse de **3,8 points de pourcentage** par rapport à 2023

Répartition des adhérents ayant transmis au SPST au moins un DUERP* par taille d'entreprise

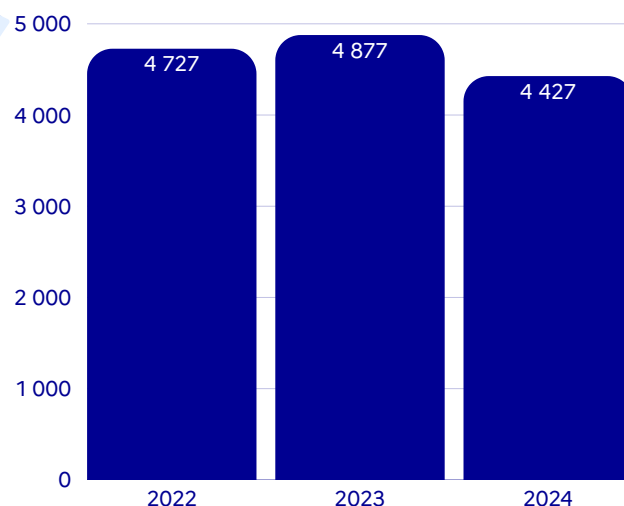


En 2024, **49,3 %** des entreprises ont transmis leur DUERP*, soit une hausse de **+27,8 points de pourcentage** par rapport à 2023

*DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

MAINTIEN EN EMPLOI

Évolution du nombre de salariés déclarés inaptes en Centre-Val de Loire

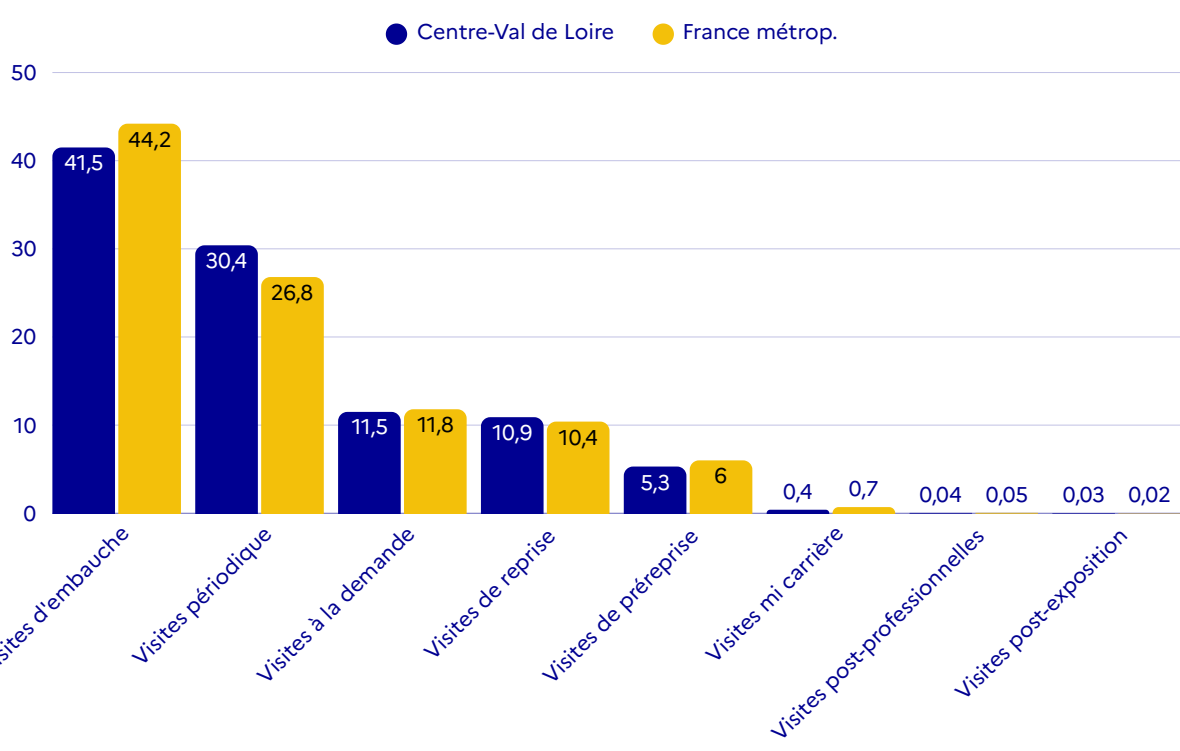


Accompagnement du salarié	2024	Évo 2023/24 en %
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un accompagnement social du service social SPST	2 060	+43,2
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un accompagnement par un psy du travail du SPST	1 283	+31,5
Nombre de salariés orientés vers un partenaire externe en lien avec la PDP	4 714	-43,1

VISITES MÉDICALES



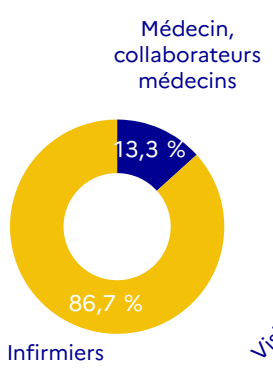
Répartition des visites par type en %



Répartition des visites périodiques

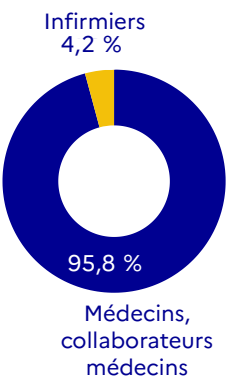
1,6% des visites sont réalisées en téléconsultation

0,8% des visites ont donné lieu à une réorientation vers le médecin du travail



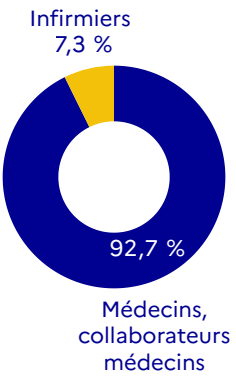
Répartition des visites de pré-reprise

3,1% des visites sont réalisées en téléconsultation



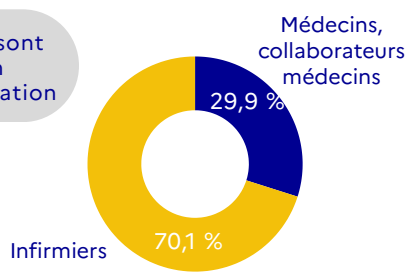
Répartition des visites de reprise

3,5% des visites sont réalisées en téléconsultation

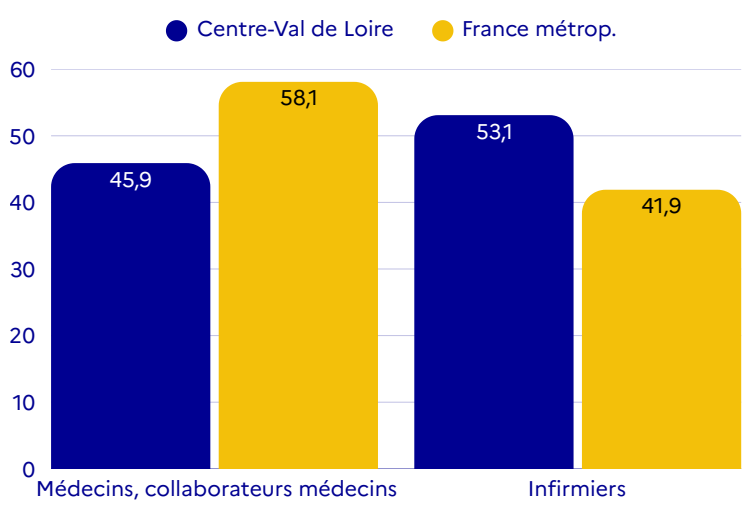


Répartition des visites de mi-carrière

2,8% des visites sont réalisées en téléconsultation



Répartition de visites par type professionnels en %



Répartition des visites à la demande en %

